

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à huis clos à cause du COVID-19, 19h30 jeudi le 25^e jour de juin 2020. Sont présents Messieurs les conseillers : Jeannot Marquis, Clément Gauthier Julien Ouellet et Madame les conseillères : Josée Marquis et Cynthia D'Astous. Absente la conseillère Madame Johanne Thibault sous la présidence de Monsieur Jean-Roland, maire.

1. CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2020-86

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par un messenger à tous les membres du Conseil en date du 22^e jour du mois de juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller, Jeannot Marquis et résolu à l'unanimité :

1. Constat du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adjudication du contrat usine eau potable-ajout d'un système d'enlèvement des sulfures;
4. Soumission pièce et main d'œuvre pour la pompe de nuit PED-404 n'est pas inclus dans cette soumission de VO3-Cette pompe doit être acheminée au fournisseur pour être vérifié et remonter et/ou l'achat d'une neuve si nécessaire;
5. Réouverture des contrats pour centre de tri amendement;
6. Période de questions;
7. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Jean-Roland Lebrun déclare la séance ouverte à 19h32.

RÉSOLUTION #2020-87

ADJUDICATION DU CONTRAT USINE EAU POTABLE-AJOUT D'UN SYSTÈME D'ENLÈVEMENT DES SULFURES

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions, qui a été fait sur appel d'offres public sur le site SEAO « 16110-01-Usine de production d'eau potable-Ajout d'un filtre au charbon catalytique et d'un système de dosage d'acide », tenue le 12 juin 2020 à 11h, au bureau municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) soumissions sont reçues et se lit comme suit :

	ENTREPRENEUR	R A N G S	TOTAL
1-Turcotte 1311, rue Arthur-Dupéré Québec G1C 0M1	Turcotte	1	546 464.68
2-9001-8839 Québec Inc. 25, rue de l'Entrepôt Gaspé G4X 5L3	9001-8839 Québec Inc.	5	692 413.94
3-Filtrum construction 1255, Boulevard Lebourgneuf suite 450 Québec G2K 0M6	Filtrum Construction	4	619 255.35
4-Deric Construction Inc. 5145, rue Rideau Québec G2E 5H5	Deric Construction Inc.	2	615 403.69
5-Allen entrepreneur Général 118, rue de la Gare Saint-Henri G0R 3E0	Allen Entrepreneur Général	3	616 794.89

16110-1_Analyse_soumissions_20200615- (003).pdf - Adobe Acrobat Reader DC

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

Accueil Outils 16110-1_Analyse_s... x Se connecter

1 / 3 Partager

ARPO ANALYSE DES SOUMISSIONS

PROJET : Ajout d'un filtre au charbon catalytique et d'un système de dosage d'azote
 CLIENT : Municipalité de Saint-Adelme
 DATE : 2020-06-15
 N°REF : 16110-1

Tableau résumé des soumissions reçues

Résumé	Turcotte (1989) inc.	Deric Construction inc.	Allen Entrepreneur général inc.	Filtrum inc.	9001-8839 Québec Inc.
Montant total (base incluse)	546 464,68	619 255,35	616 794,89	619 255,35	692 413,94
Bon niveau de soumission	C	C	C	C	C
Soumission jugée équivalente	C	C	C	C	C
• Formulaire de soumission	C	C	C	C	NC
• Garantie de soumission	C	C	C	C	C
• Lettre d'intention pour soumissionner : o Exécution o Main d'œuvre o Échelle	C	C	C	C	C
• Résolution de compagnie	C	C	C	C	C
• Lettres RBC	C	C	C	C	C
• Confirmation adhésive	C	C	C	C	C
• Politique gestion contrôlée	C	NC	C	C	C
• Attestation fiscale Revenu Québec	C	C	C	C	C
• Attestation AUP	C	C	C	NA	NA
• Attestation d'absence de collusion (BNO 1809-3004)	C	C	C	C	C
• Formulaire de déclaration concernant les activités de lobbying (Formulaire BNO 1809-300-0)	C	C	C	C	C

Note : C : Conforme, NC : Non conforme, NA : Non applicable

WWW.ARPO.CA ARPO Groupe conseil 1100, route 102 Ouest, New Richmond (Québec) G0C 2B0 418 (514) 422-1100 Courriel : info@arpo.ca



Municipalité de Saint-Adelme
Usine de production d'eau potable - Ajout d'un filtre au charbon catalytique et d'un système de dosage d'acide

ARPO GROUPE OSWEELE
ANALYSE DES SOUMISSIONS

ITEM	QUANTITE	Turcotte (1989) inc.		Doric Construction inc.		Allen Entrepreneur Général inc.		Filtrum inc.		901-8839 Québec inc.		
		PREU UNITAIRE	TOTAL	PREU UNITAIRE	TOTAL	PREU UNITAIRE	TOTAL	PREU UNITAIRE	TOTAL	PREU UNITAIRE	TOTAL	
1. ADOITS PROPOSÉS AU PROCÉDE DE TRAITEMENT DES SOUTIRES												
1.1	Mobilisation/démobilisation et organisation de chantier	1	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$	
1.2	Ajustement et remise en service du système de transfertion	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	
1.3	Modification au système de ventilation	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	
1.4	Raccrochage à la planche enrobée	1	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	
1.5	Démarrage temporaire et remise en place et en service des équipements, matériel des services	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	
1.6	Équipement de laboratoire et de séchage	1	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	11 200,00 \$	
1.7	Travaux de béton (murs, renforcement de protection, parois, etc.)	1	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	
1.8	Électrification (accrochements, déplacement des luminaires et chemise de câbles, etc.)	1	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	21 900,00 \$	
1.9	Automatisme et contrôle (accrochements instrumentaux et équipements programmation)	1	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
1.9.1	Fourniture et raccordement des équipements	1	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	3 240,00 \$	
1.9.2	Programmation, ajust des contrôle des nouveaux équipements, etc.	1	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	27 760,00 \$	
1.10	Équipement de traitement de l'eau et de prosoché	1	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
1.10.1	Filtre charbon, sableur, unité dosage d'acide, compresseur, souffleur, abaisseur, vannes, produits chimiques, etc.	1	264 750,00 \$	264 750,00 \$	270 180,00 \$	270 180,00 \$	280 000,00 \$	280 000,00 \$	264 800,00 \$	264 800,00 \$	261 000,00 \$	
1.10.2	Tuyauterie, vannes, accessoires, raccordements, etc.	1	28 500,00 \$	28 500,00 \$	28 710,00 \$	28 710,00 \$	42 000,00 \$	42 000,00 \$	47 800,00 \$	47 800,00 \$	31 700,00 \$	
1.10.3	Mise en place, raccordements, etc.	1	10 800,00 \$	10 800,00 \$	10 800,00 \$	10 800,00 \$	4 800,00 \$	4 800,00 \$	5 700,00 \$	5 700,00 \$	6 800,00 \$	
1.11	Désinfection, nettoyage, mise en service, formation, manuel d'opération, etc.	1	8 500,00 \$	8 500,00 \$	8 400,00 \$	8 400,00 \$	10 200,00 \$	10 200,00 \$	10 800,00 \$	10 800,00 \$	41 800,00 \$	
TOTAL FAVORISÉ			472 200,00 \$	472 200,00 \$	472 200,00 \$	472 200,00 \$	526 400,00 \$	526 400,00 \$	526 800,00 \$	526 800,00 \$	483 200,00 \$	
TOTAL			472 200,00 \$	472 200,00 \$	472 200,00 \$	472 200,00 \$	526 400,00 \$	526 800,00 \$	526 800,00 \$	526 800,00 \$	483 200,00 \$	
			11,0 (%)	\$ 23 794,00	11,0 (%)	\$ 26 702,00	11,0 (%)	\$ 26 822,00	11,0 (%)	\$ 26 800,00	11,0 (%)	\$ 26 111,00
			11,0 (8,87%)	\$ 27 422,00	11,0 (8,87%)	\$ 30 521,00	11,0 (8,87%)	\$ 31 171,00	11,0 (8,87%)	\$ 31 725,00	11,0 (8,87%)	\$ 32 257,00
ESTIMATION			\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	\$ 461 406,00	

Municipalité de St-Adelme
USINE EAU POTABLE - AJOUT D'UN SYSTÈME D'ENLEVEMENT DES SULFURES

Document n°: 16110-1
Date: 2020-05-08

ARPO GROUPE OSWEELE
ESTIMATION DE COÛTS PRÉLIMINAIRES

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITE	UNITÉ	PREU UNITAIRE	TOTAL
1. ADOITS PROPOSÉS AU PROCÉDE DE TRAITEMENT POUR L'ENLEVEMENT DES SULFURES					
1.1	Mobilisation / démoblisation et organisation de chantier	1	Furlet	15,000.00 \$	15,000.00 \$
1.2	Ajustement et remise en service du système de transfertion	1	Furlet	15,000.00 \$	15,000.00 \$
1.3	Modification au système de ventilation	1	Furlet	3,000.00 \$	3,000.00 \$
1.4	Raccrochage à la planche enrobée	1	Furlet	17,000.00 \$	17,000.00 \$
1.5	Démarrage temporaire et remise en place et en service des équipements, matériel des services	1	Furlet	20,000.00 \$	20,000.00 \$
1.6	Équipement de laboratoire et de séchage	1	Furlet	7,360.00 \$	7,360.00 \$
1.7	Travaux de béton (murs, renforcement de protection, parois, etc.)	1	Furlet	8,000.00 \$	8,000.00 \$
1.8	Électrification (accrochements, déplacement des luminaires et chemise de câbles, etc.)	1	Furlet	32,812.80 \$	32,812.80 \$
1.9	Automatisme et contrôle (accrochements instrumentaux et équipements programmation)	1	Furlet	30,187.80 \$	30,187.80 \$
1.9.1	Fourniture et raccordement des équipements	1	Furlet	30,187.80 \$	30,187.80 \$
1.9.2	Programmation, ajust des contrôle des nouveaux équipements, etc.	1	Furlet	18,112.50 \$	18,112.50 \$
1.10	Équipement de traitement de l'eau et de prosoché				
1.10.1	Filtre charbon, sableur, unité dosage d'acide, compresseur, souffleur, abaisseur, vannes, produits chimiques, etc.	1	Furlet	240,000.00 \$	240,000.00 \$
1.10.2	Tuyauterie, vannes, accessoires, raccordements, etc.	1	Furlet	36,750.00 \$	36,750.00 \$
1.10.3	Mise en place, raccordements, etc.	1	Furlet	25,000.00 \$	25,000.00 \$
1.11	Désinfection, nettoyage, mise en service, formation, manuel d'opération, etc.	1	Furlet	15,000.00 \$	15,000.00 \$
				504,570.10 \$	491,342.80 \$
				TOTAL ESTIMATION I.A.	491,342.80 \$
				TOTAL I.A.	491,342.80 \$
				Total Coûts de travaux	526,388.70 \$
				Taux marge (3,87%)	18,442.00 \$

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. le conseiller Clément Gauthier et résolu :

DE faire l'adjudication du plus bas soumissionnaire, Turcotte 189 inc., respecte en tous points les conditions du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2020-88

SOUMISSION PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE POUR LA POMPE DE NUIT PED-404 N'EST PAS INCLUS DANS CETTE SOUMISSION DE VO3-CETTE POMPE DOIT ÊTRE ACHÉMINÉE AU FOURNISSEUR POUR ÊTRE VÉRIFIÉ ET REMONTER ET/OU L'ACHAT D'UNE NEUVE SI NÉCESSAIRE

CONSIDÉRANT QUE la pompe de nuit PED-404 n'est pas incluse dans cette soumission de VO3;

CONSIDÉRANT QUE cette pompe doit être acheminée au fournisseur pour être vérifiée et remontée et/ou l'achat d'une neuve si nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'il pourrait avoir des imprévus quand les pièces seront vérifiées sur le terrain;

Visite de service pour le changement des vannes papillon, de la vanne de maintien de pression d'incendie et réparation des vannes de suppression frais de déplacement et frais d'hébergement et subsistance au montant de 3 171.40\$;

Trois (3) vannes papillon 4 pouces avec poignée	453.60\$
Deux (2) vannes papillon 10 pouces avec volant	1 363.20
Une (1) vanne de surpression 6 pouces pompe incendie	3 561.60
Deux (2) ensembles de réparation 106-RPS-AC 1 pouce	216.00
Un (1) ensemble de réparation 106-RPS-AC 3 pouces	

Grand total : **8 927.80\$**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. le conseiller Jeannot Marquis et résolu d'accepter de faire les réparations au montant estimé de 8 927.80\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2020-89

RÉOUVERTURE DES CONTRATS POUR CENTRE DE TRI-AMENDEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a octroyé un contrat à Bouffard Sanitaire inc. pour le tri et le conditionnement des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été pour compenser la perte d'opération du centre de tri des matières recyclables de Bouffard Sanitaire inc. étant donné la situation urgente et imprévisible dans laquelle se retrouvent les centres de tri;

CONSIDÉRANT QUE la perte d'opération du centre de tri supérieur au montant compensatoire autorisé par le MAMH pour chaque tonne métrique de matière traitée;

CONSIDÉRANT QUE la perte d'opération peut être variable d'un trimestre à l'autre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne veut pas avoir à demander une autorisation au MAMH suite à chaque rapport trimestriel;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme la conseillère Josée Marquis est résolu :

QUE la municipalité demande une dispense au MAMH afin que la municipalité soit autorisée, dans le cadre de l'amendement signé au contrat de tri et conditionnement des matières recyclables, à compenser

Bouffard Sanitaire inc. à hauteur maximale de 120\$/tonne métrique pour la perte d'opération encourue par le centre de tri.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #2020-90
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme la conseillère Josée Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Jean-Roland Lebrun, maire

Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jean-Roland Lebrun, maire